

## Les contributions

### Contribution n°150 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 18h55

Il est de plus en plus difficile de randonner en Maurienne et pays arvan sans avoir dans le champ de vision des pylones de remontées mécaniques. Il n'y a pas que des skieurs de piste qui fréquentent la montagne, il y a ceux qui randonnent été comme hiver...Il y a déjà 5 pistes bleues sur ce secteur ce qui va encore détériorer cette zone...Au vu du changement climatique, des baisses dramatiques d'espèces animales dont on vient encore restreindre l'habitat, il faudrait que certains cessent de voir la montagne comme un tiroir caisse...Où est la prise en compte des changements qui s'opèrent ? Moins de neige, baisse de niveau de vie et moins de skieurs...Il est temps d'arrêter ces politiques d'aménagement écocides.

[Replier](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 1 jour.

[Déposer une contribution](#)

### Contribution n°149 (Web)

👤 Par VERNEY Claudie

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 18h31

Notre station des Karellis, modèle unique sur le plan économique, ne mérite pas d'être démantelée! Son domaine skiable doit être maintenu et élargi. Au moment où tant de stations connaissent de cruelles difficultés, il est important de se battre pour faire perdurer la station des Karellis et confirmer son essor. La piste de Talière apporte un plus indéniable et ne nuit en rien à la nature ni au paysage. J'ai vu naître et grandir ce site touristique qui met son domaine à la portée de tous.

[Replier](#)

### Contribution n°148 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 17h52

Bonjour,

le projet de piste de ski sur le Crêt de Talière aux Karellis est en décalage avec notre époque et l'esprit de la station.

On aime la station pour sa taille et son ambiance familiale, nichée dans un écrin naturel. Agrandir attirerait d'autres profils de touristes venant juste pour la glisse. D'autres stations le font mais à quel prix... Miser sur un écotourisme plus pédagogique et moins onéreux séduit plus que jamais et ce, hiver comme été.

La neige se fait de plus en plus capricieuse, il faut se faire à l'idée que les sports d'hiver seront de moins en moins rentables. Le site Drias - les futurs du climat - permet de se projeter. (<http://www.drias-climat.fr/decouverte> Site internet assuré par Météo-France, Etablissement Public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique).

Cordialement

[Replier](#)

### Contribution n°147 (Web)

👤 Par MARC

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 15h14

Je suis opposé au projet de cette piste .

Ces travaux n'apporteront rien à la pratique du ski , ni à son enseignement ( il existe déjà une piste Bleu ) . D'autre part ce projet va détruire un des derniers site naturel sur les Karellis .

Il serait plus judicieux d'utiliser au maximum ce que les Karellis proposent déjà .

[Replier](#)

### Contribution n°146 (Web)

👤 Par Marie-Pierre OTTENIO

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 14h37

À l'attention de Monsieur Christian VENET,

J'apporte ma contribution dans cette enquête publique pour dénoncer l'inutilité de ce projet.

Les remontées mécaniques justifient ce projet en le présentant comme un itinéraire « intéressant » pour la clientèle.

J'ai passé toute ma jeunesse sur cette belle montagne. Ce coin de rochers, de prairies et de forêts est remarquable à bien des égards. J'ai dans le cœur cette montagne, ces paysages, ces couleurs, ces espaces. J'estime que c'est un héritage très précieux qu'il nous appartient de protéger. Nous avons cette sensibilité essentielle qui nous permet parfois de nous incliner devant ce qui est beau, ce qui est grand.

L'humain est souvent tiraillé entre le choix d'honorer en conscience ce trésor inestimable qu'est la montagne et la cupidité qui le pousse à tout ravager pour sa seule fantaisie.

Malheureusement, voici plusieurs années que la commune de Montricher-Albanne et la Régie Autonome des Remontées Mécaniques des Karellis sont abonnées aux combines, aux projets inadaptés, mensongers et désastreux. Mentir sans vergogne aux autorités administratives comme aux habitants, saucissonner les projets pour minimiser leur impact environnemental, cacher les intentions réelles... Voilà qui est devenu tristement habituel. Quand va-ton cesser de vouloir berner le monde ? Ça serait comique si ce n'était pas si grave. Il est bien triste de voir comme certains egos poursuivent leur entêtement à vouloir marquer le paysage de leur empreinte sans se soucier des conséquences.

Le crêt de Talière est un écrin de nature magnifique qui doit être sauvegardé. Cette montagne majestueuse a plus de valeur que les lubies de court terme des aménageurs et des commerçants.

Pourquoi cet acharnement ? Quel intérêt de massacrer encore un des rares espaces de nature sauvage si précieuse à la biodiversité ? Une énième piste de ski ? Qu'apporterait-elle de plus que les autres ? Les remontées mécaniques prétendent que ce projet présenterait un itinéraire « intéressant » pour la clientèle. Un intérêt ? Il n'y en a pas. Les skieurs sont déjà fort bien lotis. Le domaine des Karellis est large, varié et très accessible. Les amateurs de skis peuvent le parcourir et aller où ils veulent sans problème. Ils ont très amplement de quoi se divertir et profiter confortablement de leur pratique dans un cadre grandiose.

Une piste supplémentaire ne servirait à rien. Elle n'apporterait rien de bon, rien de plus que ce qui est déjà. Au contraire cela viendrait détruire un théâtre naturel magnifique où la vie sauvage s'exprime encore. Et c'est tout l'attrait de ce territoire, y compris en dehors de la saison de ski, de permettre aux vacanciers qui nous visitent de contempler des espaces encore vierges, encore intouchés.

Cet endroit de nature est un lieu magique et ancestrale où la faune et la flore sont encore respectées. C'est le propre de l'être humain de reconnaître la valeur d'une roche, d'une plante, d'un animal, d'une rivière, d'une forêt, d'une montagne. C'est notre héritage. Il est inestimable. Et il nous appartient de nous lever contre ce programme néfaste afin de préserver la montagne et notre avenir... préserver la vie tout simplement.

Cette montagne était là avant nous. Elle est plus grande que nous.

Monsieur le commissaire enquêteur, si cette pagaille s'arrête et que les bulldozers trouvent une limite, j'espère que vous aurez un jour le bonheur d'observer la blanche hermine bondir de rochers en rochers sur les pentes du crêt de Talière. C'est une joie pour les yeux et le cœur.

Bien cordialement,

Marie-Pierre OTTENIO

[Replier](#)

### Contribution n°145 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 10h19

La nécessité d'une nouvelle piste bleu aux Karellis n'est pas prouvée, les travaux auront un impact important pour très peu de bénéfice voir pas du tout, je suis donc contre ce projet !

[Replier](#)

### Contribution n°144 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 17 novembre 2022 à 09h15

Les Karellis est une très belle station avec un domaine skiable adapté et je pense qu'en aucun cas cette nouvelle piste aurait une grande utilité.

Une piste bleu avec le terrain actuel et les % de pentes annoncés cela m'interroge, de nombreux blocs sont présents le terrassement devra être très important, impact paysagé et environnemental largement sous estimé.

Une piste pour débutant en accédant par le téléski de la Plagne (si le téléski tombe en panne avec des débutants dans la pente après l'intermédiaire, comment faire pour les ramener en sécurité sur la piste), en accédant par les chaudannes pas de grande utilité non plus, temps de montée très long, beaucoup d'arrêts, embarquement et débarquement difficile.

Un motif de sécurisation du domaine skiable (facilité d'accès pour le PIDA) ne me semble pas valable non plus de nos jours il existe de nombreux moyens de sécurisation sans brasser des M3 de matériaux et massacrer l'environnement présent et avec un coût financier moins important.

Pour finir en discutant du projet avec de nombreux gens de la vallée skiant sur le domaine, seulement une partie mime est pour ce projet et la plupart d'entre eux pense que cette nouvelle piste n'apportera aucun plus (ne sera pas un nouvel argument pour venir skier aux Karellis plus qu'ailleurs).

Je suis donc défavorable à ce projet pour ces raisons et serait désolé que de nos jours on laisse attaquer un environnement vierge pour une piste de ski non justifiée, quand la neige ce fait de plus en plus rare (surtout dans ce secteur venté avec présence important de bloc) et tout ça pour une utilisation 4 mois dans l'année alors que beaucoup de gens du pays où de vacanciers profite de cet espace vierge pendant les 8 mois restants.

[Replier](#)

### Contribution n°143 (Web)

👤 Par Cometto Louis

🕒 Déposée le 16 novembre 2022 à 23h38

Suite au propos tenus sur la saturation du secteur des Arpons qui concentre les pistes bleues, il est nécessaire de compléter ces propos de façon factuel afin qu'il n'y ai pas de méprise sur ce sujet.

#### Documents joints

[Document n°1](#) > [Document n°2](#) > [Document n°3](#)

[Replier](#)

### Contribution n°142 (Web)

👤 Par Murielle Magnin

🕒 Déposée le 16 novembre 2022 à 23h11

Contribution enquête publique piste du Crêt de Talière.

Monsieur le commissaire enquêteur,

après avoir lu le dossier d'étude d'impact [...]

[Lire plus](#)

### Contribution n°141 (Web)

👤 Par Julien guédon

🕒 Déposée le 16 novembre 2022 à 21h19

Bonjour,

Je suis favorable à la création de cette nouvelle piste.

Jadore skier aux Karellis et j'ai hâte que les projets d'évolution [...]

[Lire plus](#)

<< 1 2 3 ... 15 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique : [Déposer une contribution](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroutement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse  
161 rue de la mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

#### Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne  
à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur  
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »  
161, rue de la mairie  
Le Bochet  
73870 Montricher-Albanne